



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 57943

Texte de la question

M. Patrick Vignal attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'étude des étudiants dans les universités françaises. L'UNEF a lancé un questionnaire, mis en ligne depuis maintenant un mois, auquel plus de 6 500 étudiants ont répondu. Les résultats du « Baromètre des conditions d'études » montrent que les étudiants sont particulièrement critiques envers leurs conditions d'étude. En effet, 62 % des étudiants considèrent que leur réussite n'est pas la priorité de leur établissement. Ce résultat prouve que la priorité donnée à la réussite ne s'est pas totalement concrétisée sur le terrain. De plus, 44 % des étudiants jugent leur encadrement insuffisant et 52 % pointe du doigt le manque de pédagogie de leur enseignant. Il y a aujourd'hui près d'un étudiant sur trois en première année de licence qui n'étudie pas dans la filière de son choix. Aussi il voudrait savoir quelles mesures le Gouvernement souhaite prendre pour améliorer l'encadrement des étudiants et la pédagogie dans les établissements.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Vignal](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57943

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5119

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)